

LLI 2015 : Plafonds de ressources au 1 ^{er} janvier 2022 A comparer au revenu fiscal de référence de 2020		
Catégorie de ménage	Zone A bis	Zone A
Personne seule	39 363 €	
Couple	58 831 €	
Personne seule ou couple ayant 1 personne à charge	77 120 €	70 718 €
Personne seule ou couple ayant 2 personnes à charge	92 076 €	84 708 €
Personne seule ou couple ayant 3 personnes à charge	109 552 €	100 279 €
Personne seule ou couple ayant 4 personnes à charge	123 275 €	112 844 €
Majoration par personne à charge supplémentaire	13 734 €	12 573 €

(1) Zone A : agglomération de Paris (dont zone A bis), la Côte d'Azur, la partie française de l'agglomération genevoise, certaines agglomérations ou communes où les loyers et les prix des logements sont très élevés.

(2) Zone A bis : comprend Paris et 76 communes Yvelines, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise.